DELIBERATION N° 19/173 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE A DES ORGANISMES DIVERS (CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS "CORSICA SULIDARIA")

#### **SEANCE DU 23 MAI 2019**

L'an deux mille dix neuf, le vingt trois mai, l'Assemblée de Corse, convoquée le 6 mai 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS**: Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Hyacinthe VANNI

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR:**

M. Guy ARMANET à M. Julien PAOLINI

M. François BERNARDI à M. Paul MINICONI

M. Jean-François CASALTA à M. Pascal CARLOTTI

Mme Santa DUVAL à Mme Chantal PEDINIELLI

Mme Marie-Anne PIERI à Mme Christelle COMBETTE

Mme Juliette PONZEVERA à Mme Paola MOSCA

M. Louis POZZO DI BORGO à M. Hyacinthe VANNI

M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI

Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Véronique ARRIGHI

M. Petr'Antone TOMASI à Mme Laura Maria POLI

ETAIENT ABSENTS: Mmes et MM.

Stéphanie GRIMALDI, Pierre-Jean LUCIANI

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie,

VU le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment l'article 68,

VU la délibération n° 18/030 AC du 16 janvier 2018 portant désignation des membres de l'Assemblée de Corse dans les commissions et organismes extérieurs,

VU la délibération n° 19/148 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2019 portant modification des statuts de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse,

VU la délibération n° 19/170 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2019 portant création du Fonds de dotation « Corsica Sulidaria » et approuvant ses statuts,

**SUR** rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité,

## **ARTICLE PREMIER:**

**COMPLÈTE**, ainsi qu'il suit, la composition du Conseil d'Administration de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse :

Mme PONZEVERA Juliette Mme STROMBONI Jeanne Mme TOMASI Anne

## **ARTICLE 2:**

**DESIGNE** ses représentants pour siéger au Conseil d'administration du Fonds de dotation « Corsica Sulidaria » :

- Mme Muriel FAGNI
- M. Petr'Antone TOMASI
- M. Jean-Martin MONDOLONI
- M. Pierre POLI
- Mme Catherine RIERA
- M. Pierre GHIONGA

# **ARTICLE 3**:

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 23 mai 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse.

Objet

## Accusé de réception

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE

CORSE A DES ORGANISMES DIVERS (CONSEILS

D'ADMINISTRATION DE L'ODARC ET DU FONDS "CORSICA

SULIDARIA")

**Identifiant acte** 

02A-200076958-20190523-040286-DE

Identifiant interne

040286

Date de réception par

la préfecture

Date de l'acte

4 juin 2019

Nombre d'annexes

0

Code nature de l'acte

23 mai 2019

1 9.3

Classification

Fermer